



**DISCOURS DE MONSIEUR**  
**ALAIN SCHMITZ**  
**PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DES YVELINES**

\* \* \*

**OUVERTURE DES TROISIEMES ASSISES**

**REMERCIEMENTS.**

Monsieur François GARAY, la ville des Mureaux, le Cabinet du Maire, les services techniques (prêt du matériel, assistance technique pour le déroulement de la journée),

Messieurs les Ministres Raphaël EDOU, Ministre de la décentralisation du Bénin, Nassirou BAKO-ARIFARI, Ministre des affaires étrangères du Bénin, Madame la Ministre Dorothée Akoko Kindé GAZARD, Ministre de la Santé du Bénin,

Son Excellence M. Albert AGOSSOU Ambassadeur du Bénin en France,

Monsieur le Préfet des Yvelines,

Chers partenaires élus du Département à l'étranger, du Groupement intercommunal du Mono au Bénin, du Département de la Cuvette au Congo, de la Fédération des municipalités du Kesrouan-Ftouh au Liban, de la Région de Matam et des communes et communautés rurales de Podor au Sénégal, de la commune d'Anèho au Togo,

Mes salutations particulières à M. Bertin TOSSOU, Président du Groupement intercommunal du Mono, et aux Maires des communes du Mono (Athiémé, Bopa, Comé, Grand-Popo, Houéyogbé et Lokossa) invités d'honneur du Département pour ces Assises,

Toutes les associations et communes, au total plus d'une trentaine, qui ont organisé des manifestations dans le cadre du programme SIA SIA en prélude aux Assises (8 septembre – 8 octobre) ou qui tiennent un stand aujourd'hui,

Distinguées têtes couronnées, sages et notables, et mes salutations respectueuses en particulier à :

- sa Majesté Togbe Ahuawoto Savado Zankli Lawson VIII, chef traditionnel d'Anèho, que j'ai rencontré au Togo en juin dernier,
- le Professeur Honorat AGUESSY qui m'avait reçu également en juin à Ouidah pour un parcours de la mémoire de l'esclavage dans cette ville,

Chers invités.

## **LA POLITIQUE « YVELINES, PARTENAIRES DU DEVELOPPEMENT ».**

En **2010**, la politique a représenté un **engagement financier total du Département de 1,2 million d'euros**, dont près de la moitié (47%) pour des actions de coopération décentralisée et 37% pour soutenir des initiatives associatives ou communales yvelinoises.

Pour **2011**, le budget prévisionnel voté par le Conseil général est conforme à l'objectif d'un euro par an et par habitant. Début octobre, les engagements atteignent 815 000€ et les prévisions d'ici la fin de l'année devraient situer le résultat de la politique « Yvelines, partenaires du développement » **aux alentours de 1,3 millions d'euros**.

Pour la coopération décentralisée, six accords de coopération sont toujours en phase active au Bénin, Congo, Liban, Sénégal et Togo. En 2010, nous avons renouvelé notre convention-cadre avec la Région de Matam au Sénégal. En 2012, le moment du renouvellement viendra avec les collectivités togolaises, libanaises, congolaises. Pour cette année, comme vous le verrez tout à l'heure, et par anticipation par rapport à l'année prochaine, nous allons renouveler nos vœux de coopération avec le Groupement intercommunal du Mono au Bénin. Nous sommes donc à un **moment charnière, celui de la confirmation de notre coopération**, après une période d'apprentissage, ce qui devra aller de pair avec une révision à la hausse des ambitions en termes d'efficacité et d'impact des projets sur le bien-être des populations.

C'est dans ce sens que le Conseil général a adopté le 8 juillet dernier un rapport d'étape sur la politique « Yvelines, partenaires du développement », et lui a donné des orientations nouvelles pour la période 2011-2015. Parmi ces nouvelles orientations figurent :

- une **meilleure cohérence géographique et thématique des interventions du Département**. En recentrant sa coopération décentralisée sur 7 pays (Bénin, Congo, Liban, Mali, Maroc, Sénégal, Togo), au lieu de 9 auparavant, et en bonifiant les subventions apportées aux associations et communes opérant dans ces 7 pays, le Département entend rendre plus visible et plus significative l'aide qu'il apporte. Avec ses collectivités partenaires à l'étranger, il a entrepris un travail de simplification des domaines de coopération, pour éviter l'effet catalogue ;
- une **plus grande qualité des projets**, qui se traduit par l'adoption d'une Charte yvelinoise pour la qualité des projets de coopération internationale, fruit d'un travail de concertation avec un panel d'acteurs yvelinois. Cette Charte va progressivement être déclinée dans tous les accords de coopération du Département ainsi que dans tous les projets yvelinois auxquels il apporte son concours. Pour favoriser l'émulation, un Prix de la Charte a été institué dont la première remise interviendra lors des prochaines Assises. Enfin, le recours à l'évaluation est rendu plus régulier ;
- une **visibilité accrue de la coopération internationale en Yvelines**. Chaque association ou commune soutenue par le Département est désormais responsable d'organiser une action ou un événement destiné à faire connaître auprès du public les enjeux et résultats de la coopération internationale. Chaque acteur yvelinois doit ainsi se faire l'ambassadeur de la coopération auprès du grand public, qui doit être régulièrement informé et convaincu par l'intérêt de ces projets, et découvrir à travers eux les problèmes auxquels font face près de 5 milliards d'être humains dans les pays dits du Sud. En dehors des Assises, le Département s'engagera également à favoriser les échanges plus réguliers entre ces acteurs, afin de favoriser l'émergence d'un réseau, comme celui créé à Mantes-la-Jolie entre associations sénégalaises, comme celui créé ici aux Mureaux avec le soutien de notre Direction de l'action sociale, à l'échelle des Yvelines.

Pour continuer dans cette politique, le Département aura encore le besoin de ses soutiens, représentés par le **Ministère des affaires étrangères et européennes**, qui apportent un concours financier aux projets de coopération décentralisée avec le Bénin et le Togo, et de celui du **Ministère de l'intérieur, de l'Outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration**, avec qui il a signé fin 2008 une convention de

partenariat dont le bilan est en train d'être tiré, et que nous espérons renouveler à partir de 2012 pour continuer à proposer aux nombreuses associations yvelinoises de migrants un dispositif de subvention qui leur est dédié.

## **LE DEPARTEMENT ET LE BENIN.**

Entre **2002 et 2010**, le Département des Yvelines a mobilisé plus de **525 000€** au profit de projets au Bénin. Le premier bénéficiaire de ces fonds est le Groupement intercommunal du Mono, avec qui le Département a signé un accord de coopération en 2008 (265 000€). Viennent ensuite des associations et communes des Yvelines, pour près de 80 000€, dont 45 000€ pour les migrants, qui sont cependant peu nombreux en Yvelines. Enfin, des dizaines de jeunes yvelinois ont eu la chance de participer à des Chantiers humanitaires jeunes, toujours accueillis dans de bonnes conditions, et leurs projets et séjours ont mobilisé 175 000€.

Cette fameuse hospitalité béninoise, j'ai eu également l'occasion de la goûter au mois de juin dernier. Grâce au concours appuyé des plus hautes autorités gouvernementales, que je tiens encore à remercier et à saluer pour leur participation à cette journée, j'ai pu découvrir toute la richesse d'un pays, d'une population et toute l'importance que nos élus partenaires apportent à notre coopération.

Je ne suis pas étonné ainsi que des communes comme **Guyancourt**, qui travaille en coopération avec la ville de Comé depuis 1996, soient aussi investies dans la réussite de leurs relations avec le Bénin et veuillent le faire partager aux citoyens yvelinois. Demain, vous aurez la possibilité d'assister à Guyancourt à une conférence débat présentant les enjeux et le bilan de cette coopération, suivie d'une visite de l'exposition « Bas les masques ». Je ne m'étonne pas non plus que de nouvelles communes souhaitent développer leurs liens avec ce pays, comme la commune de **Buchelay**, qui a signé un accord de coopération début 2011 avec la capitale du Bénin Porto-Novo, et voudrais tout particulièrement saluer la commune d'**Orgeval** et son Maire Yannick TASSET, ancien Conseiller général, qui a bien voulu se laisser convaincre (il faut dire que notre Vice-Président délégué à la coopération décentralisée Jean-Marie TETART sait y mettre de la conviction) et a convaincu son Conseil municipal de s'engager avec la commune d'Athiémé dans le Mono. Une déclaration d'intention sera signée tout à l'heure devant vous pour acter de ce nouvel engagement.

Je serais quant à moi heureux de signer tout à l'heure avec le Groupement intercommunal du Mono et devant vous une **nouvelle convention annuelle de financement pour un montant de 209 000€** destinée à soutenir la réalisation d'ouvrages et l'achat d'équipements en faveur de la gestion des déchets dans les six communes du Mono. Nous aurons également à signer une convention-cadre qui prendra la place de l'actuelle à partir de 2012 et jusqu'en 2015, qui nous permettra de confirmer toutes les ambitions entrevues au cours de ces premières années de partenariat.

Cette convention-cadre intègre pour la première fois une disposition concernant les **interventions d'urgence**, domaine dans lequel jusque là le Département était peu investi. Il s'agira d'être aux côtés des communes du Mono en cas de survenance de nouvelles inondations mettant en péril les populations, comme cela s'est produit en octobre et novembre 2010. Je crois en effet que notre coopération, qui s'inscrit dans le long terme autour d'axes de développement planifiés, doit aussi être en mesure de faire face à l'imprévisible et que le Département doit se montrer présent dès que la situation de ses partenaires l'exige. La solidarité qui s'incarne dans les projets programmés de coopération doit aussi s'exprimer lorsque nos partenaires sont le plus dans le besoin. Je voudrais remercier le Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines, et son Président Alexandre JOLY, d'avoir bien voulu accepter cette disposition nouvelle qui permettra aux secouristes yvelinois de se porter rapidement au service des populations du Mono sur financement du Département.

J'ai pu constater lors de ma mission les conséquences encore visibles des inondations de 2010, et je comprends tout l'intérêt qu'ont eu nos partenaires béninois à faire du **thème de l'environnement et des changements climatiques** l'un des axes de travail majeur de ces Assises. A Grand-Popo, commune littorale du Mono, la mer avance années après années et grignote la plage et les réserves foncières de développement urbain et agricole de la commune. Face à l'érosion, phénomène dont les causes dépassent

largement le territoire communal et dont le traitement des conséquences est hors d'atteinte financière d'un budget local, que peut faire le Maire ? Quel appui peut-il obtenir de la part de son gouvernement, et comment mettre en place une coopération avec les Etats frontaliers qui font face au même phénomène ? Ce sera l'une des interventions que vous pourrez écouter lors des ateliers cet après-midi auxquels je vous invite à assister. Cette question des changements climatiques a fait l'objet d'ailleurs d'une conférence le 8 septembre à Trappes-en-Yvelines, en ouverture du programme SIA SIA mis en place en prélude aux Assises. La maîtrise de l'environnement et surtout des conséquences des activités humaines sur celui-ci est au cœur des préoccupations de nos partenaires béninois, comme le reflète le contenu de la convention que nous signerons tout à l'heure : les financements mobilisés seront utilisés à mettre en place un service de collecte et de traitement des déchets, et cette coopération se poursuivra dans les années à venir.

Quoi qu'il en soit dans le futur, il n'offre de perspectives aussi réjouissantes que parce qu'il prend racine dans un passé solide. Je voudrais prendre une minute pour remercier publiquement celui qui a été l'une des chevilles ouvrières les plus actives et efficaces en faveur de la coopération du Département avec le GI-Mono : **Antoine COUSIN**, volontaire de solidarité internationale depuis juin 2009, va quitter son poste à l'issue de ces Assises. Il tenait tant à participer à cet événement, à apporter une dernière fois son aide au renforcement des relations entre le Bénin et les Yvelines, qu'il n'a pas hésité à prolonger sa mission de six mois. Merci à lui qui n'a pas compté ses heures ni sa sueur pour mettre sur de bons rails notre coopération naissante, merci à sa compagne qui l'a accompagné au Bénin et soutenu durant ces deux années et demie, et merci aux élus des communes du Mono de lui avoir apporté votre confiance et de lui avoir permis d'exercer sa mission dans de si bonnes conditions, et qui m'ont confié qu'ils auraient aimé pouvoir le conserver encore plus longtemps.

Pour cette fête du Bénin, nous n'avons pas oublié la culture qui irrigue de manière si importante les rapports entre nos deux pays. Je vous invite à découvrir ainsi l'exposition réalisée par l'association **l'Air Libre**, qui a réalisé avec le soutien du Département une exposition sur la vie autour du fleuve Mono qui marque la frontière entre le Bénin et le Togo. Une « **voile d'expression publique** » vous est proposée, pour ceux d'entre vous qui souhaiteraient laisser une trace de cette journée. Nous avons également le plaisir d'accueillir **Ousmane ALEDJI**, metteur en scène et Directeur de la galerie d'art contemporain Artistik Africa à Cotonou, dont vous pourrez admirer une sélection d'œuvres dans la partie réservée aux stands.

Et comme le hasard fait généralement bien les choses en cette année du Bénin, je voudrais accueillir avec vous une nouvelle chargée de mission au Conseil général qui rejoint la Mission coopération internationale, **Clotilde NEELS-AHOUSOU**. Elle vient de finir une mission de deux ans à l'Ambassade de France à Cotonou, et comme vous l'aurez noté, elle en est revenue toujours française, mais tout de même à moitié béninoise.

\*  
\*       \*

Je déclare ces troisièmes Assises « Yvelines, partenaires du développement » ouvertes et vous souhaite à toutes et tous une belle journée de travail, de découverte et d'échanges.

Akpé Kaka (merci beaucoup).